

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 101

Plâtre de construction



Domaines d'application

Peut être utilisé pour façonner les enduits lisses sur les parois ayant reçu une couche de fond et sur les plafonds préparés dans les locaux secs et pour exécuter les travaux en stuc. Le support doit être propre, sec et porteur. Sur le béton et les supports de faible absorption, appliquer préalablement Fixit 341 Combi Pont d'adhérence quartz R+S.

Propriétés

- Plâtre naturel pur
- Fin
- Prise rapide

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000960017
EAN	7630141505626
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	36 unité/pal
Consommation	env. 1 kg/m ² /mm
Unité de besoin en eau	selon utilisation
Remarques sur l'épaisseur de couche	sur béton min. 5 mm, sur enduits de fond min. 2 mm
Masse volumique à sec	env. 1000 kg/m ³
Temps d'application	20 min

Fixit 101

Plâtre de construction

Base du matériau

- Plâtre naturel

Conditions de mise en œuvre

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C et supérieure de 25 °C (air et support).

Consigne de mise en œuvre

Ne pas poser de faïences.

Mise en œuvre

Saupoudrer dans de l'eau propre et mélanger. Afin d'éviter les décollements, appliquer les enduits contenant du plâtre en une seule couche sur des supports secs.

Traitement ultérieur

Les enduits de plâtre doivent pouvoir sécher rapidement. Pour éviter la condensation sur la surface enduite fraîchement appliquée, une bonne ventilation des locaux après l'application doit être assurée. Le processus de séchage doit être favorisé par une aération ciblée régulière et un chauffage adéquat. Mettre en marche les chauffages en augmentant progressivement la température. Une aération et un chauffage insuffisants des locaux entraînent, pour les produits en plâtre, la formation de pustules, de frittages ainsi que de moisissures et favorisent l'oxydation des métaux non traités.

Stockage

Stockage env. 3 mois.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.